

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 27 mai à 19H,

Le Conseil Municipal de la Commune de St Michel de Volangis, s'est réuni, à la Mairie sous la présidence de Mr Denis POYET, Maire.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 11

présents : 8

votants : 11

Date de convocation :

20 mai 2019

**Étaient présents** : Mr Denis POYET, Mr Frantz CARON, Mme Olivia ESTEVES, Mr José CARVALHO, Mme Chantal LEBLANC, Mme Ghislaine MATHONNIERE, Mme Odile GAUDINAT, Mr Emmanuel BOYER.

**Étaient absents** : Mme Marie-Line DIAS qui a donné procuration à Mme Olivia ESTEVES, Mme Carole POULHES qui a donné procuration à Mme Ghislaine MATHONNIERE, Mr Grégory MAISON qui a donné procuration à Mr Emmanuel BOYER.

**Secrétaire de séance** : Mr Frantz CARON

## ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé des devis à l'entreprise qui va réaliser la voirie du lotissement du Langis, pour la réfection des enrobés de la route de Pigny, et notamment la traversée du hameau des Fausses. Compte tenu du coût, les travaux pourraient être réalisés en plusieurs tranches.

D'autre devis seront demandés.

## ORGANISATION DU REPAS DE LA FETE NATIONALE

Le repas se déroulera le 13 juillet, sur le parking de la salle des fêtes. L'organisation sera dans l'ensemble identique à celle de 2018, sauf pour les entrées et les desserts ou contrairement à 2018, il ne sera pas demandé aux participants d'amener quelque chose. La commune se chargera d'en acheter. Par conséquent, il est nécessaire de fixer de nouveaux tarifs.

## N°2019/26 - TARIFS DES PLACES POUR LE REPAS DE LA FETE NATIONALE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'organisation par la Commune d'un repas le 13 juillet 2019 à l'occasion de la fête nationale.

Afin de pouvoir vendre des places, il est nécessaire que le Conseil Municipal fixe le tarif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe les prix suivants :

- Adulte et enfant à partir de 17 ans, habitant St Michel : 5 €
- Enfant jusqu'à 16 ans, habitant St Michel: gratuit
- Adulte et enfant à partir de 13 ans n'habitant pas St Michel : 14 €
- Enfant de 5 à 12 ans n'habitant pas St Michel : 7 €

Le règlement se fera en espèces ou par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### - Repas du CCAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé un contrat d'engagement avec une chanteuse pour l'animation du repas du CCAS du 10 novembre 2019. Son répertoire est varié et adapté à tous les âges.

### - Concert

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que comme l'année passée, la Commune organise un concert avec la participation de certains habitants de la commune le 19 octobre.

### - AGGLOBUS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre, Agglobus va mettre en place, de nouvelles modalités de transport « Vitabus », qui desservira directement l'arrêt « Europe » à Bourges.

### - Vente de la parcelle des Terrages

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a rendez-vous le 12 juin 2019 avec Hervé SALMON, chez le Notaire, pour signer la vente de la parcelle ZH 33 située aux Terrages.

### - Acquisition parcelle Mme CELERIER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la modification du parcellaire cadastral de la parcelle que la Commune souhaite acheter à Mme CELERIER a été effectuée par le cabinet Expert Metric. Maintenant restent les démarches auprès du Notaire.

### - Défibrillateu

Le projet d'installation d'un défibrillateur est toujours d'actualité. Il faut reprendre contact avec notre assureur pour savoir si la société d'assurances ne peut pas prendre en charge une partie du coût d'acquisition, comme cela s'est pratiqué dans d'autres communes.

### - SIVY

Madame LEBLANC informe le Conseil Municipal qu'elle a eu un contact avec le SIVY, concernant les travaux qui avaient été prévus sur le Langis, au Grand Marais, sur la propriété de Mr et Mme BRISSET. Un rendez-vous sur place va être programmé.

Fait et délibéré les jours mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.